



## Formation PRESENTIEL

### LE POUVOIR DISCIPLINAIRE

#### Objectifs :

A l'issue de ce parcours, vous êtes capable de :

- Cerner la notion de faute
- Distinguer les différentes sanctions disciplinaires
- Savoir évaluer la gravité des fautes
- Mettre en œuvre vos procédures disciplinaires en toute sécurité juridique

#### Public concerné :

- Tout directeur, responsable, collaborateur des services RH

**Pré - requis :** pas de prérequis

**Mini / Maxi :** 3 à 8 participants

#### Positionnement à l'entrée :

- Pas de positionnement à l'entrée. Un questionnaire préformation sera envoyé au stagiaire en même temps que la convocation.

#### Durée :

- 1 jour (7 heures)

#### Calendrier :

- 6 décembre 2021

**Coût de la formation :** 400 € HT

#### Evaluation des acquis :

- QCM, Attestation de fin de formation



**Accueil :** 03 85 42 18 65

[accueil@rhconseil71.com](mailto:accueil@rhconseil71.com)

Site Internet : <https://rhconseil71.com/>

## Programme 2021

Intervenant : MéliSSa MEHAH, juriste

#### 1) Le droit disciplinaire

- Définition du pouvoir disciplinaire
- Champ d'application
- Définition de l'agissement fautif
- Degrés de gravité des fautes
- Preuve de la faute

#### 2) Les sanctions disciplinaires

- Définition et caractéristiques de la sanction
- Sanctions interdites
- Choix de la sanction
- Echelle des sanctions
- Prescription des sanctions

#### 3) La procédure disciplinaire

- Fondement juridique
- Rupture de la période d'essai
- Procédure pour les sanctions mineures
- Procédure pour les sanctions lourdes
- Procédure pour le licenciement disciplinaire

#### 4) Le contrôle du juge

- Objet du contrôle
- Effets du contrôle

#### QUIZZ DE FIN DE FORMATION



## Méthodes et moyens pédagogiques



- **Outils et Méthodes** : Présentation et analyse de la réglementation en vigueur, apports méthodologiques, Bonnes pratiques et points de vigilances.
- **Moyens pédagogiques** : Approche fondée sur une pédagogie théorique et pratique, concrète basée sur l'analyse de vos pratiques. Une qualité d'écoute et d'analyse pour prendre en compte les besoins de l'entreprise et des stagiaires.
- **Compétences et qualifications du formateur** : **Mélissa MEHAH, juriste en droit social**
- **Accessibilité** : Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.